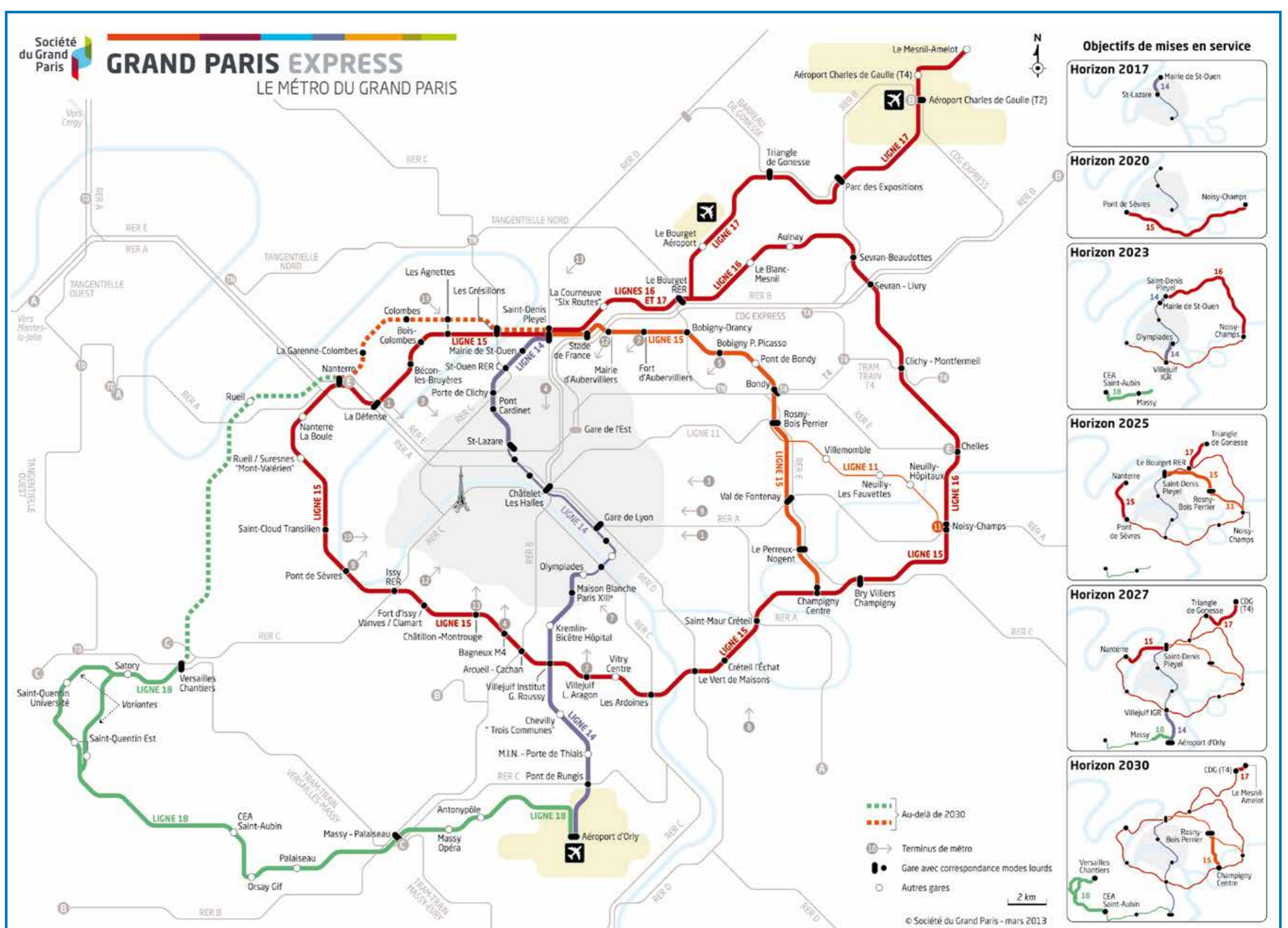


Le Grand Paris, une opportunité pour Cachan !

Avec la réalisation du futur métro du Nouveau Grand Paris, Cachan accueillera en 2020 une nouvelle gare de la ligne 15 sur l'emplacement du marché Carnot actuel.



La gare de Cachan est une interconnexion avec le RER B qui est la colonne vertébrale des transports en commun au sud de Paris. 11500 voyageurs passent quotidiennement par la station Arcueil-Cachan du RER B. Le tronçon Champigny-Pont de Sèvres sera le 1^{er} chantier engagé et Cachan parmi les premiers bénéficiaires.

L'arrivée du métro à Cachan, une réelle opportunité pour tous les Cachanais...

- l'attractivité de notre ville renforcée
- l'opportunité d'un aménagement optimisé
- un meilleur service rendu aux Cachanais



1000

C'est le nombre de voyageurs qui pourra être transporté en heure de pointe à Cachan en 2020.

Gare d'Arcueil/Cachan – Noisy/Champs

Aujourd'hui

50 minutes

Demain

21 minutes

Une nouvelle halle pour Cachan des **PLUS** pour tous les Cachanais



Le marché Carnot d'hier à aujourd'hui

A la suite du percement de l'avenue Léon Eyrolles en 1957, un marché de plein air est aménagé le long de l'avenue. Il est complètement transformé en 1988 /1989. Tout à la fois lieu de convivialité et service de proximité rendu aux Cachanais et habitants des villes voisines, le marché s'est développé au fil du temps : plus de commerçants, un parvis rendu accessible aux commerçants non sédentaires, une ouverture le mercredi après-midi... Il complète l'offre commerciale sur la ville. Sa gestion est assurée par un concessionnaire, spécialiste « Les fils de Mme Géraud ». Demain, ce lieu emblématique connaîtra une nouvelle jeunesse.



L'inauguration du marché Carnot réhabilité, en octobre 1989, en présence du sénateur-maire Jacques Carat.



33

Chaque samedi matin et mercredi après-midi, 33 primeurs, bouchers, boulangers, fleuristes, poissonniers, crémiers/ fromagers vous accueillent. Et aussi plus d'une dizaine de commerçants non sédentaires.

Une nouvelle halle pour Cachan des **PLUS** pour tous les Cachanais



Le choix du site de la nouvelle halle

Le site choisi pour l'aménagement de la nouvelle halle est l'esplanade « Eyrolles » à moins de 100 m du marché Carnot !



Ce nouveau site offrira aux commerçants et aux usagers des fonctionnalités optimisées :

- **zones de stationnements dédiées** (soit 210 places)
- **un aménagement paysager** dans la continuité du jardin Simonnin
- **dessertes en transports en commun** (Deux lignes de bus 187 et 162, et deux lignes Valouette V1 et V3)
- accès via les **circulations douces** depuis le centre-ville (parc Raspail, jardin Simonnin)

Un choix qui répond à toutes les exigences...

Une intégration urbaine soignée – une implantation harmonieuse – une visibilité préservée du marché.



1580

C'est le nombre de m² de la future halle.

Une nouvelle halle pour Cachan des **PLUS** pour tous les Cachanais



Une nouvelle halle pour Cachan, des **PLUS** pour tous les Cachanais

Notre marché participe du dynamisme de la vie locale : c'est un lieu de vie, de rencontres... Nous l'avons imaginé encore plus fonctionnel et encore plus proche de vos attentes...



Les **PLUS**

- PLUS** des emplacements disponibles pour l'accueil de nouvelles activités
- PLUS** une galerie couverte pour les commerçants non sédentaires
- PLUS** des stationnements pour les commerçants (chargement et déchargement dans des conditions satisfaisantes)
- PLUS** des espaces de circulation améliorés
- PLUS** un stationnement préservé et amélioré : 210 nouvelles places de parking
- PLUS** une optimisation de l'espace commercial

Éléments clés du budget

Coût de la halle : 2,4 millions d'euros HT répartis comme suit :

- Etudes : 250 000 € HT
- Construction de la halle : 1,850 million d'euros HT
- Espaces extérieurs (comprenant la plantation d'une quinzaine d'arbres de hautes tiges) : 300 000 € HT

Ce budget est intégralement pris en charge par la Société du Grand Paris.



La halle =

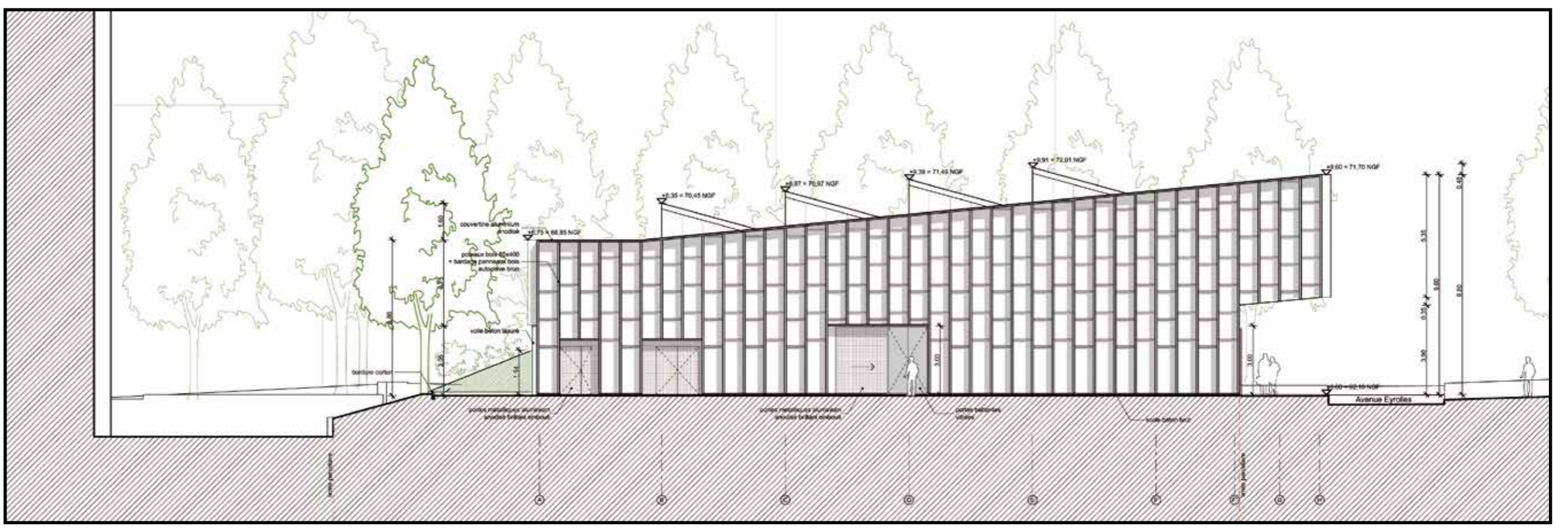
50 mètres (longueur) x 35 mètres (largeur)
hauteur : de 6,75 à 10 mètres

Une nouvelle halle pour Cachan des **PLUS** pour tous les Cachanais

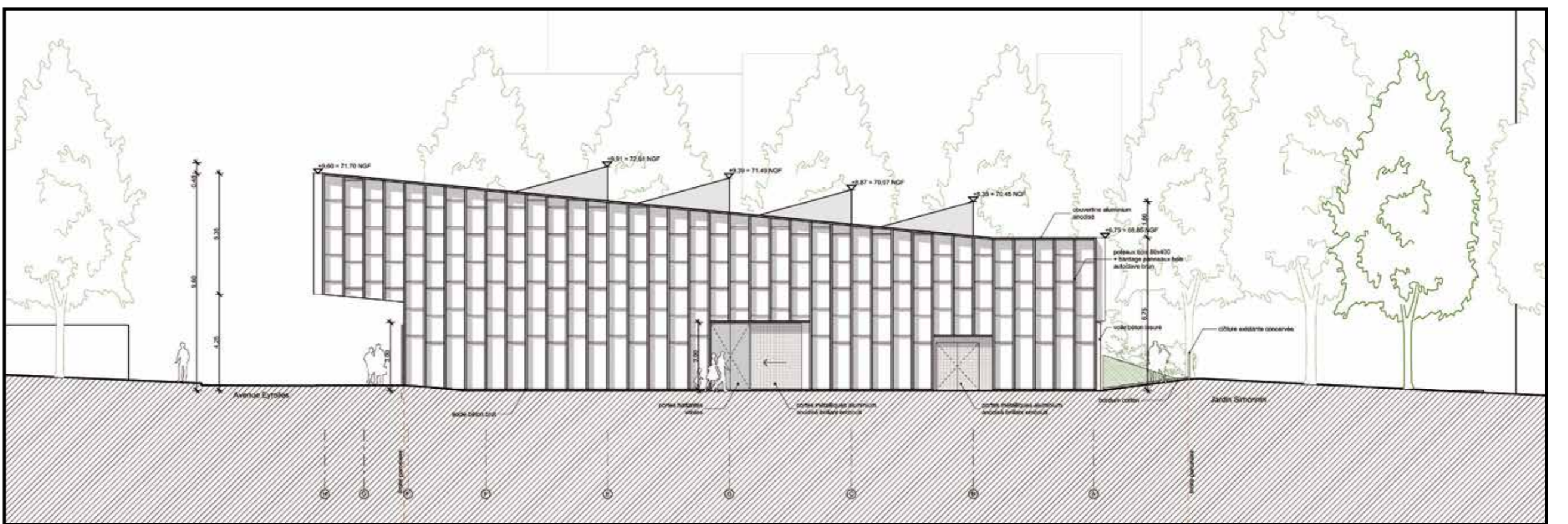


La future halle

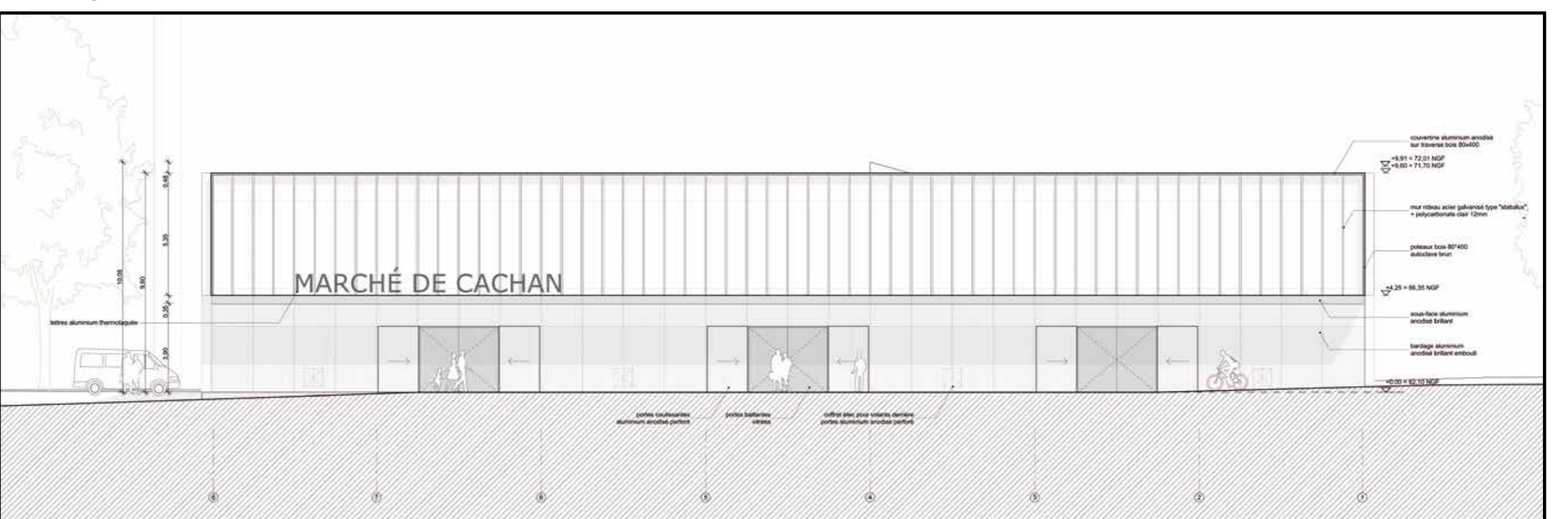
(Façade nord) **Vue depuis l'avenue Carnot**



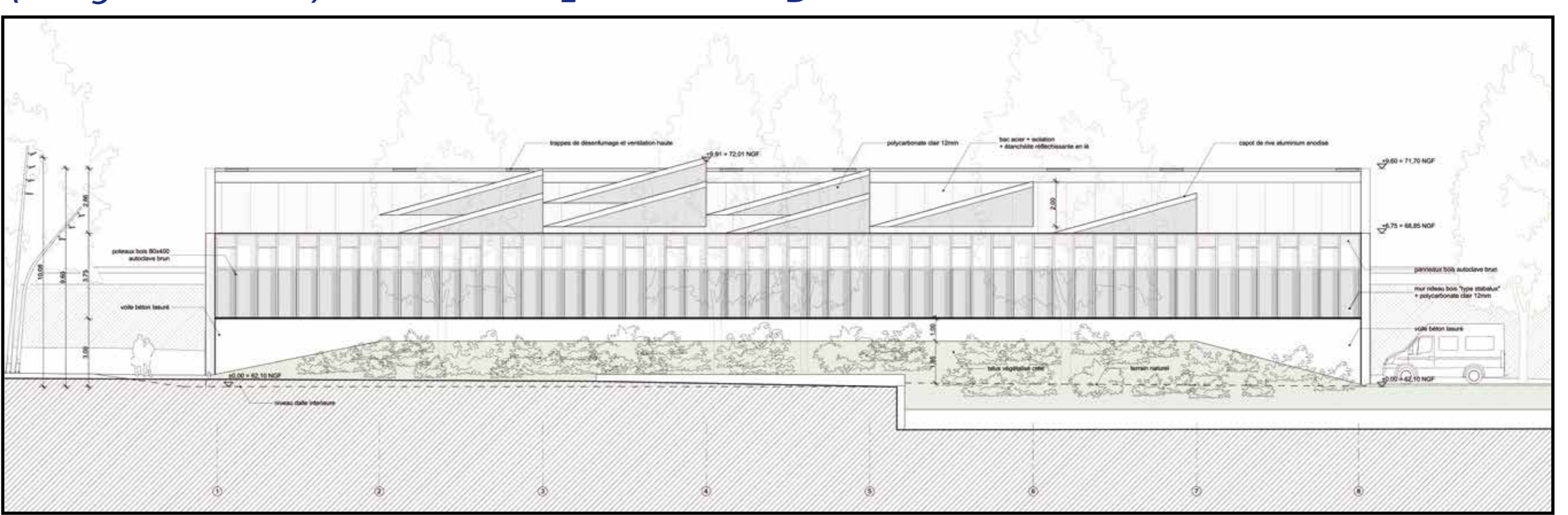
(Façade sud) **Vue depuis la rue Marcel Bonnet**



(Façade ouest) **Vue depuis l'avenue Léon Eyrolles**



(Façade est) **Vue depuis le jardin Simonnin**



Une nouvelle
halle pour Cachan
des **PLUS** pour
tous les Cachanais

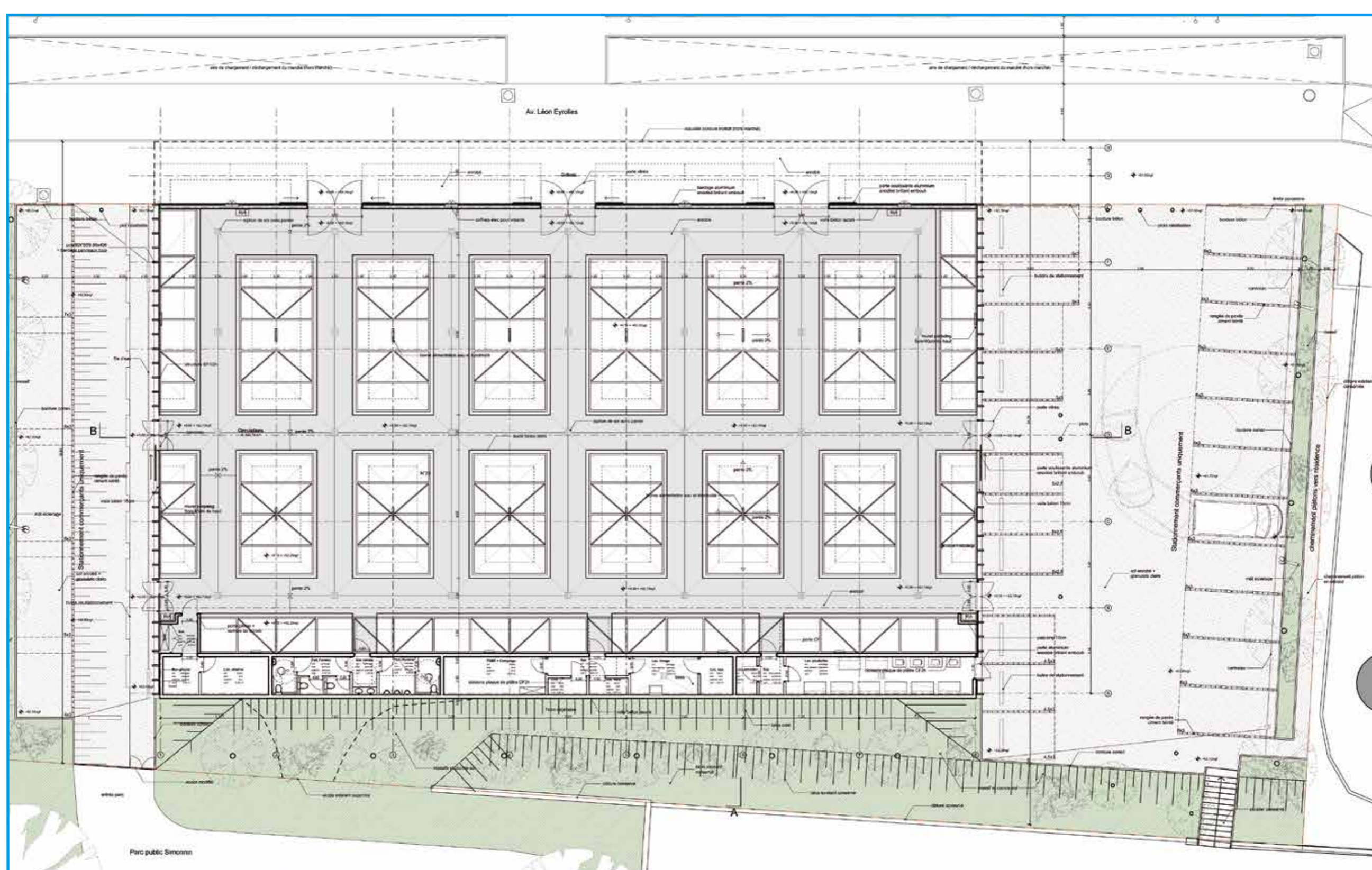


4 impératifs assignés

Ce projet concilie optimisation de l'espace urbain et préservation du cadre de vie.

1 • Une implantation harmonieuse

- articulation avec les aménagements du Jardin Simonnin
- visibilité préservée depuis l'avenue Carnot
- traitement paysager de qualité
- économie de l'espace



2 • Une excellence architecturale

- prédominance de matériaux nobles : bois et verre
- structure contemporaine privilégiant la lumière naturelle
- hauteur maîtrisée, respectueuse de l'environnement immédiat
- choix des matériaux conforme aux normes environnementales en vigueur
- structure qui répond aux valeurs du développement durable

3 • Un confort optimisé

- zones de déchargement matérialisées
- accès facilités
- étal respectueux des nouvelles règles d'hygiène en vigueur

4 • Un accueil de qualité pour les usagers

- stationnement des véhicules et des vélos
- larges allées
- diversité des activités commerciales
- proximité des transports en commun...

Une nouvelle
halle pour Cachan
des **PLUS** pour
tous les Cachanais



Une large concertation

◆ 1^{er} mars 2011

Réunion publique à Cachan avec la Société du Grand Paris (SGP) sur le projet de futur métro

◆ 24 août 2011

Schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris approuvé par décret en Conseil d'Etat

◆ Mars 2012

Diffusion du cahier n°1 avec le magazine municipal « Cachan dans le Grand Paris Express »

◆ 12 mars 2012

Réunion publique à Cachan « Cachan dans le Grand Paris Express »

◆ 21 mai 2012

Présentation de la démarche à l'ensemble des commerçants

◆ 16 juillet 2012

Réunion de travail avec le comité de suivi de 7 commerçants

◆ Septembre 2012

Cahier n° 2 : enquête « La gare et vous » menée par le comité de quartier « ouest nord » de Cachan en liaison avec la Mairie de Cachan

◆ Janvier 2013

Cahier n° 3 : résultats de l'enquête « La gare et vous »

◆ 24 janvier 2013

Réunion de travail avec le concessionnaire « Les fils de Mme Géraud »

◆ 11 février 2013

Réunion de travail avec le comité de suivi de 7 commerçants et du concessionnaire « Les fils de Mme Géraud »

◆ 18 février 2013

Réunion publique en mairie « Présentation du projet de déplacement de la halle du marché sur l'esplanade Léon Eyrolles »

◆ 21 février 2013

Le conseil municipal vote à l'unanimité le principe de cession à la SGP, de la parcelle de l'actuel marché et la délibération de la nouvelle implantation

◆ 6 mars 2013

Le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, confirme le tracé de référence de la ligne 15 du métro automatique qui passe sur le territoire de Cachan

◆ 25 mars 2013

Signature entre la Ville et la SGP de la convention cadre officialisant la vente de la parcelle du marché Carnot

◆ 2 avril 2013

Réunion de travail sur le projet avec le concessionnaire « Les fils de Mme Géraud »

◆ Du 2 avril au 3 mai 2013

Enquête publique de la modification de projet

◆ 15 avril 2013

Présentation du projet à l'ensemble des commerçants abonnés

◆ 13 mai 2013

Réunion publique à la Grange Gallieni « Présentation du projet de permis de construire de la nouvelle halle du marché »

◆ Juin 2013

Lancement de la consultation auprès des entreprises

Une nouvelle halle pour Cachan des **PLUS** pour tous les Cachanais



Un quartier en devenir

Véritable locomotive commerciale pour le pôle « Carnot gare RER Arcueil-Cachan », la construction de la nouvelle halle est l'un des maillons d'un projet global de revalorisation du quartier gare. La Ville étudie des projets d'aménagement mixte le long de l'avenue Carnot et de l'avenue Léon Eyrolles, dans le cadre des possibilités ouvertes par le PLU (zone UHa) avec notamment l'implantation d'activités de bureaux dont l'attractivité serait renforcée par l'interconnexion.

La halle, étape par étape...

- Mai 2013 : examen du permis de construire
- Juin 2013 : lancement de la consultation auprès des entreprises
- Été 2013 : choix des prestataires
- Rentrée 2013 : premiers coups de pioche
- Travaux de la rentrée 2013 à la rentrée 2014
- Rentrée 2014 : les commerçants vous accueillent dans la nouvelle halle

Une nouvelle halle pour Cachan des **PLUS** pour tous les Cachanais

